

SERVICES PARTAGÉS CANADA

N de la modification 001 à l' invitation à se qualifier pour le Véhicule d'approvisionnement des services infonuagiques du gouvernement du Canada (Infonuagiques GC)

No de l'invitation à se qualifier	32099	Date	Le 5 octobre 2018
N° de dossier GCDocs		N° de référence du SEAOG.	PW-18-00841719

La présente modification touche l'IQ publiée initialement par Services partagés Canada. Mis à part si elles sont formellement modifiées par la présente, toutes les modalités de l'IQ demeurent les mêmes.

Merci pour toutes les questions et tous les commentaires envoyés jusqu'à présent. Nous apprécions votre intérêt pour l'invitation et attachons de l'importance aux commentaires et à la rétroaction que nous avons reçus.

Cette modification de l'invitation à se qualifier (IQ) vise à donner les informations suivantes :

1. Le Canada reportera-t-il les dates de clôture de l'IQ?

Le Canada reporte les dates de clôture de l'invitation à se qualifier pour chaque volet comme suit :

- La date de clôture du volet 1 est reportée au **29 octobre 2018 à 14 h HAE**.
- La date de clôture du volet 2 est reportée au **21 novembre 2018 à 14 h HNE**.

2. Le Canada prolongera-t-il les périodes de questions sur l'IQ?

Prenez note que le Canada n'accordera **plus aucune prolongation** des périodes de questions désignées à la section 2.2 de l'IQ.

Conformément aux consignes standards de SPC mentionnées dans l'IQ, les commentaires et les demandes reçus après la fin de la période de questions seront examinés par SPC, et recevront une réponse à notre discrétion.

3. Quand le Canada donnera-t-il les réponses aux questions soumises pendant cette période?

Le Canada compte publier les réponses à toutes les questions reçues avant les dates de clôture respectives de chaque volet d'ici le **vendredi 12 octobre 2018**.

4. Quand le Canada donnera-t-il l'information contenue dans les annexes C et D?

Le Canada compte publier l'information dans les annexes C et D le **vendredi 12 octobre 2018**. Nous rappelons aux répondants que toute rétroaction fournie sur l'information dans ces deux sections est optionnelle et n'est pas une exigence obligatoire pour l'IQ.

Les documents sont fournis pour information seulement, afin d'orienter les phases suivantes de l'approvisionnement. Les réponses aux annexes ne sont une partie obligatoire d'aucune réponse à l'IQ. Cependant, suivant la section 2.2 de l'IQ, le Canada est heureux de recevoir toute rétroaction sur le contenu des deux annexes et prendra en considération toutes les suggestions et tous les commentaires pendant les phases suivantes du processus d'approvisionnement.